



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2018 – 20h30 COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

- RESTAURANT SCOLAIRE / PORTAGE : Adhésion au groupement de commandes Restauration avec la CCALS
- ROULIERE : Présentation des acquisitions et cessions foncières et immobilières
- CCALS : Modification statutaire liée à la prise de compétence GEMAPI
- Question et informations diverses

Présents : Laïd AOUDJ, Régine BRICHET, Monique CHANET, Céline FOURREAU, Marie GAUTREAU, David LAGLEYZE, Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Emmanuel NOZAY, Marie-Madeleine PARENTEAU, Véronique PICHEREAU, Sébastien PERROTIN, Delphine RIPOCHE, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Nathalie TURCAS

Excusés : Claire GAUDRON (pouvoir à Delphine RIPOCHE), Jacques LEBRUN (pouvoir à Régine BRICHET)

Absent : Cédric TECHER

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<ul style="list-style-type: none">• Pouvoirs accordés par les conseillers excusés• Approbation du compte-rendu précédent• Désignation du secrétaire de séance <p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR</p> <p>1) <u>RESTAURANT SCOLAIRE / PORTAGE : Adhésion au groupement de commandes restauration avec la CCALS (MG)</u></p> <p><u>Contenu de la convention de groupement :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Groupement pour la confection, fourniture et livraison de repas en liaison froide○ Durée de la convention : 36 mois à compter de septembre 2018○ Coordonnateur du groupement : CCALS○ Membres du groupement : CCALS, Huillé, Tiercé, Jarzé Villages, Marcé, La Chapelle-Saint-Laud, Lézigné, Cheffes, Cornillé-les-Caves et Étriché○ Les frais de gestion seront répartis également entre les membres du groupement○ Possibilité de se retirer du groupement	<ul style="list-style-type: none">• Voir ci-dessus• Approuvé à l'unanimité• Céline FOURREAU est désignée secrétaire de séance <ul style="list-style-type: none">• Groupement de commandes jusqu'alors organisé avec l'ex-CCLS.• L'appel d'offre doit partir le 16 février.• Possibilité de se retirer en cours de contrat.• Il peut y avoir plusieurs prestataires du fait de l'allotissement du marché.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour adhérer au groupement de commandes et pour désigner un représentant de la commune à la commission d'appel d'offres du marché.

- En cas de recours au bio, il est souhaité de solliciter nos producteurs locaux.
- Marie transmettra à David le cahier des charges du groupement.
- Adhésion au groupement approuvée à l'unanimité.
- Marie est désignée représentante à l'unanimité.

2) ROULIERE : Présentation des acquisitions et cessions foncières et immobilières de 2017 (DR)

- La loi impose aux sociétés publiques locales de présenter ce tableau aux collectivités concernées par une opération d'aménagement.
- Relevé des ventes – Habitat individuel :
 - Lot 1 (380 m²) à M. HUNEAU Pierre pour 27 755,00 € TTC
 - Lot 10 (358 m²) à Mme CHARDON Adeline pour 27 775,00 € TTC

Le Conseil Municipal doit délibérer pour prendre acte de ces cessions.

- Le compte-rendu d'activité à la collectivité (CRAC) sera examiné en Commission Finances le 19/02 puis présenté en Conseil.
- Approuvé à l'unanimité

3) CCALS : Modification statutaire liée à la prise de compétence GEMAPI (DR)

- La loi MAPTAM a créé en 2014 la compétence GEMAPI au profit des communes (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Cette compétence doit obligatoirement être transférée à l'intercommunalité au 01/01/2018.
- Le Conseil Communautaire a délibéré le 21/12/2017 pour adhérer au syndicat Basses Vallées Angevines – ROMME et lui transférer la gestion de cette compétence.
- Missions du syndicat :
 - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et leurs accès

- Adopté à l'unanimité

- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Le Conseil Municipal doit délibérer pour adopter la modification statutaire et approuver l'adhésion de la CCALS au syndicat.

Questions et informations diverses :

- Journée Citoyenne 2018 : organisation et choix des chantiers en lien avec l'aménagement du quartier de l'Alerte

- Boulangerie

- Peu d'inscriptions sont comptabilisées à ce jour. Un mail d'invitation va être envoyé.
- 17 février : les bénévoles pourront choisir leur chantier
- 17 mars : réunion des chefs de chantier
- Travaux liés à l'Alerte qui peuvent se faire lors de la Journée Citoyenne :
 - Peinture du muret
 - Parcours santé (bien valider l'implantation et la pertinence des agrès restants avant installation)
 - Pose de carrelage dans les toilettes
 - Démontage du carrelage de la grande salle
 - Travaux de recherche (traiteurs, DJ, autocaristes, ...)
 - Groupe photos pour prise de vue de tous les ateliers
- Avis favorable de la commission économique de la CCALS.
- La condition est de trouver un porteur de projet avec également une mise à jour de l'étude de la CCI.
- Régine a contacté la commune de Chazé-Henry qui a entrepris la même démarche précédemment.
- Communication faite sur Facebook et Le Bon Coin.

○ Conseil Municipal des Jeunes

- 1^{er} Conseil le samedi 03/02.
- Définition des commissions en relation avec les projets proposés :
 - Commission Animation et Développement durable : organiser une journée gâteau, création d'un espace jeunes, réaliser un jardin potager, action de développement durable, ...
 - Commission Travaux : refaire les toilettes publiques, l'abribus, parcours santé, ...
- Un appel est lancé aux conseillers qui souhaitent participer à ces commissions. Céline FOURREAU et Delphine RIPOCHE sont intéressées.
- Calendrier du CMJ (réunions le samedi de 10h à 11h) :
 - 17/03 : Commissions
 - 07/04 : Commissions
 - 26/05 : Conseil Municipal
 - 16/06 : Commissions
 - 02/07 : Conseil Municipal
- Idée de Céline d'associer le CMJ aux questions de communication.
- Présentation des projets du CMJ au conseil municipal de début juillet.

Prochaines Réunions :

- 19/02/2018 à 19h00 : *Commission Finances puis réunion d'Adjoints*
- 05/03/2018 à 19h30 : *Réunion d'Adjoints*
- 12/03/2018 à 19h00 : *Commission Finances*
- 19/03/2018 à 20h30 : *Conseil Municipal (pot à 20h00)*